

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SARTHOIS



Depuis près de 30 ans, le Département de la Sarthe développe une politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) qui vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

18 sites sont aujourd'hui labellisés ENS de par les enjeux écologiques forts qu'ils comportent. Forêts, marais, tourbières, prairies humides, étangs, coteaux, landes, cavités, autant de milieux naturels, riches d'une faune et d'une flore souvent menacées, protégés dans le cadre du réseau de sites ENS mis en place par le Département. La gestion de ces sites relève soit du Département, soit de Communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

Plus d'informations sur www.sarthe.fr.

LOCALISATION DES ENS



COMMENT S'Y RENDRE

L'ENS se situe sur la D 214 entre Luché-Pringé et Coulongé, peu après le Port des Roches.



Coordonnées GPS : latitude 47.697105, longitude - 0.112379

QUELQUES RECOMMANDATIONS



Ce site est sensible par la rareté des espèces et des habitats patrimoniaux présents.

Merci de les respecter, de rester sur le sentier et de veiller à ne rien jeter ni détériorer (cueillette interdite).



Département de la Sarthe

Direction des Territoires, de l'Agriculture
et du Développement Durable

5 rue Joseph-Marie Jacquard - 72000 Le Mans
02 43 54 74 25 - www.sarthe.fr



ESPACE NATUREL SENSIBLE SARTHOIS

Les Piliers

LUCHÉ-PRINGÉ



www.sarthe.fr

Bienvenue sur l'Espace Naturel Sensible des Piliers à Luché-Pringé

LE PARCOURS

Le sentier de randonnée « chemin du Vavassou » d'une longueur de 5,6 km, traverse le site et permet de rejoindre d'autres sentiers menant au bourg.

Accès libre

Équipements : Prévoir de bonnes chaussures de marche.

Carte des sentiers disponible sur le site de la ville de Luché-Pringé.



PRÉSENTATION DU SITE

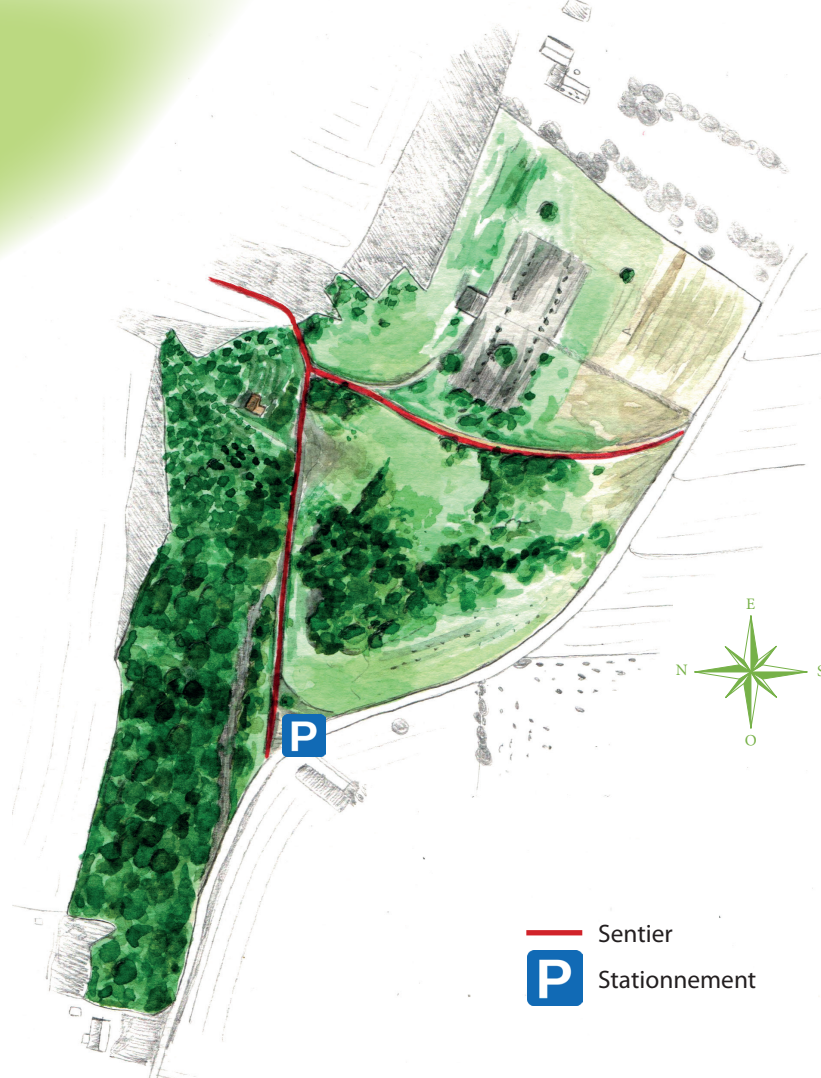
Situé sur un coteau calcaire au bord du Loir, cet Espace Naturel Sensible (ENS) est composé de boisements fréquentés par des oiseaux, pour certains rares, de prairies calcaires peuplées d'orchidées, de papillons et d'un ensemble de galeries souterraines. Celles-ci abritent une faune protégée, les chauves-souris, qui a justifié la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Reconnu comme un site d'importance nationale de par ses effectifs (plus de 1000 individus en hibernation), ces galeries abritent notamment le Grand Rhinolophe.

HISTOIRE DU SITE

Les vestiges des maisons troglodytes montrent que ce coteau calcaire a été façonné par l'homme au fil du temps. Tout d'abord, il a été creusé pour sa pierre de tuffeau avant d'être aménagé pour la culture du champignon.

Réquisionné par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale, puis utilisé par l'armée française pour le stockage de munitions, il retrouvera sa fonction de champignonnière dans les années 70. Cette activité cessera définitivement dans les années 2000.

Le Département de la Sarthe en a fait l'acquisition en 2019 avec pour objectif principal la préservation de la biodiversité remarquable que le site accueille.



LES CHAUVES-SOURIS

Seuls mammifères capables de voler, elles sont exclusivement insectivores en France et chassent par écholocation (sonar). L'accouplement a lieu à l'automne pendant une période de frénésie, phénomène appelé « swarming », avant l'entrée en hibernation. En léthargie profonde, dans un environnement aux caractéristiques spécifiques (température et hygrométrie constantes), elles passent l'hiver sans nourriture. À ce stade, le moindre dérangement peut leur être fatal. Au printemps seulement, elles sortent. Elles mettent bas un seul petit par an en juin, qu'elles élèvent dans des gîtes de parturition.



Grand Rhinolophe



Murin à moustaches



Grand Murin

LE COTEAU CALCAIRE

Rare en Sarthe, menacé, le coteau calcaire se caractérise par un sol pauvre. Il abrite un cortège floristique et faunistique particulier. Sans gestion, il est vite colonisé par la broussaille et perd en biodiversité. La période d'avril et mai est propice à l'observation d'orchidées et de nombreux papillons.

ESPÈCES PRÉSENTES SUR LE SITE



Orchis singe
(avril-mai)
Mais aussi : l'Ophrys araignée



Azuré bleu-céleste
Mais aussi : le Thècle de la ronce



Chardonneret élégant
Mais aussi : le Verdier d'Europe



Musaraigne couronnée
Mais aussi : le Campagnol agreste



Lézard vert
Mais aussi : l'Orvet fragile